

NORME
INTERNATIONALE

ISO
9523

Première édition
1990-06-01

**Chaussures de ski de randonnée pour
adultes — Zones de jonction avec les fixations
de skis**

iTeh STANDARD PREVIEW

(Touring ski-boots for adults — Interface with ski-binding)
(standards.iteh.ai)

ISO 9523:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a25ffc91-a77e-4a79-b43e-281340d6a8ba/iso-9523-1990>



Numéro de référence
ISO 9523:1990(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9523 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel de sports et d'activités de plein air*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Chaussures de ski de randonnée pour adultes — Zones de jonction avec les fixations de skis

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les dimensions et caractéristiques de la zone d'interface de la semelle et des parties de la tige des chaussures de ski de randonnée pour donner aux fixations de ski de randonnée des conditions d'attache définies.

Elle est applicable aux chaussures de randonnée de pointure 15,0 et plus large dans le système Mondopoint (correspondant aux types A et C de [1]).

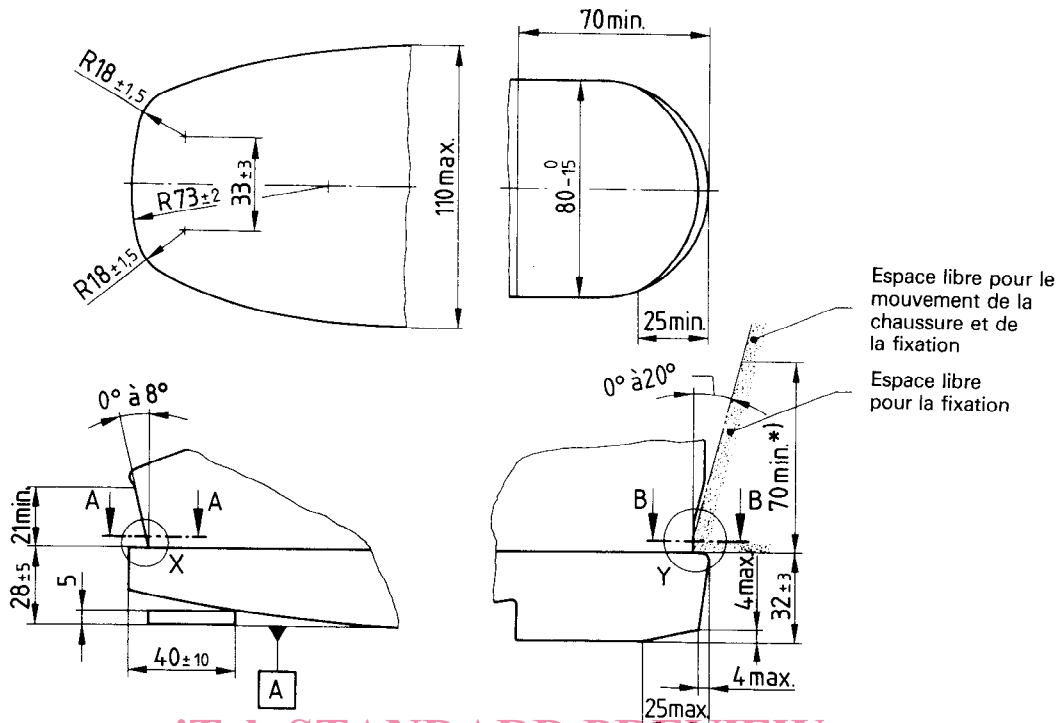
2 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

2.1 zone de jonction: Surface en contact avec la fixation de ski prévue pour le fonctionnement de la fixation.

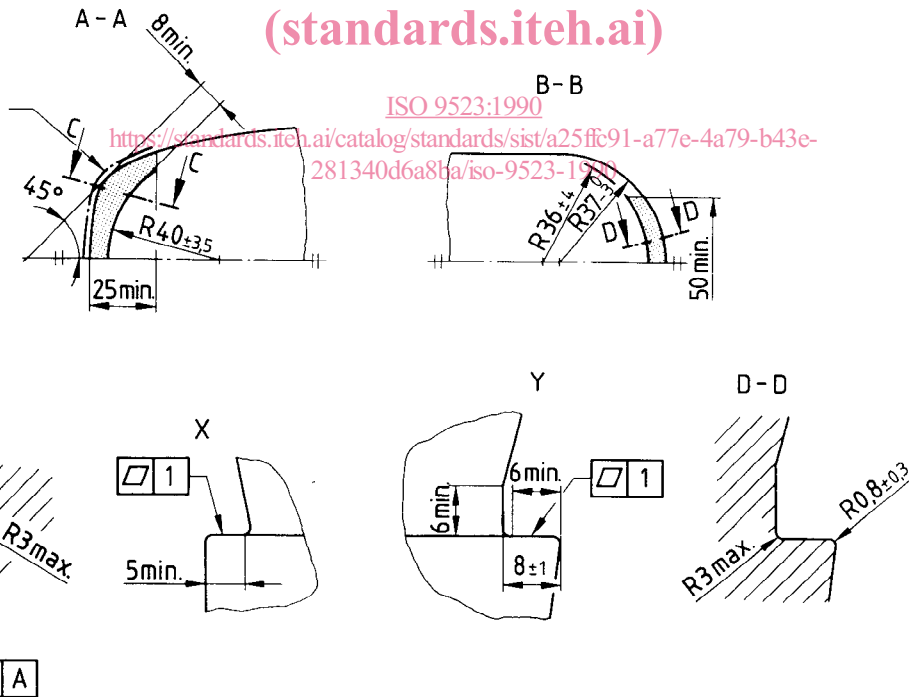
2.2 plan médian longitudinal: Plan situé au milieu de la semelle, dans le sens longitudinal et perpendiculaire à la surface d'appui.

2.3 surface d'appui: Surface de la semelle de la chaussure qui est en contact avec un plan sur lequel la chaussure est posée.



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Zone dans laquelle s'applique la tolérance de perpendicularité



NOTES

- 1 L'échantillon d'essai est plus large que la semelle de la chaussure.
- 2 Les zones ombrées sont celles dans lesquelles la tolérance de planéité et les dimensions 28 ± 5 et 32 ± 3 s'appliquent.

*) Cette dimension s'appliquera trois ans après la date de publication de la présente Norme internationale.

Figure 1

3 Prescriptions

3.1 Les dimensions de la semelle dans la zone située à moins de 25 mm du bout et à l'intérieur des rayons de la semelle au talon doivent être symétriques par rapport au plan médian longitudinal.

3.2 À l'intérieur de la zone s'étendant à partir d'un point situé à au moins 25 mm du bout et au-delà des rayons de la semelle au talon, les surfaces latérales doivent être perpendiculaires à la surface de base ou légèrement inclinées vers l'intérieur en se rapprochant de la base.

3.3 Au-delà de la zone s'étendant sur 25 mm au minimum à partir du bout de la semelle, le rayon $40 \text{ mm} \pm 3,5 \text{ mm}$ (voir figure 1, section A-A) doit être prolongé sous la forme d'un arc sans discontinuité pour qu'il n'y ait pas rupture de la courbe.

3.4 Le rayon de la surface de base de la semelle doit être sélectionné de manière que la surface de base de la semelle soit en contact avec l'échantillon d'essai (voir figure 1, vue de profil).

3.5 Le point de montage pour la pose des fixations sur le ski doit être repéré par un trait de chaque côté de la surface inférieure de la chaussure aussi près que possible du ski.

Ce trait doit être visible et permanent. Sa longueur ne doit pas être inférieure à 10 mm et il ne doit pas être situé à plus de 5 mm du milieu de l'espace prévu pour le logement du pied.

3.6 À l'intérieur des rayons limites, sections A-A et B-B, toute forme de réalisation de la tige de la chaussure au plan médian longitudinal est admissible, mais il ne doit pas se présenter d'angles vifs, c'est-à-dire que les arrondis doivent se prolonger sans discontinuité.

Au talon de la chaussure, la tige ne doit pas empiéter dans la zone limitée par un angle de 20° et qui prolonge la partie cylindrique (hauteur 6 mm; rayon $36 \text{ mm} \pm 4 \text{ mm}$) jusqu'à une hauteur minimale de 70 mm au-dessus du bord supérieur de la semelle, et qui a une largeur de 50 mm à cette hauteur. Cependant, il n'est pas nécessaire que la chaussure atteigne la zone limitée par l'angle de 0° à 20° en tous ses points.

Au bout de la chaussure, la tige ne doit pas être courbée vers l'avant de plus de 8° jusqu'à une hauteur d'au moins 21 mm au-dessus du bord supérieur de la semelle, suivant le rayon de $40 \text{ mm} \pm 3,5 \text{ mm}$.

4 Essais

La zone de jonction doit être vérifiée visuellement et en mesurant les dimensions.

5 Marquage

Les chaussures de ski de randonnée conformes à la présente Norme internationale doivent être marquées avec le nom ou la marque commerciale du fabricant ou de l'importateur. Le fabricant est autorisé à indiquer, sous sa propre responsabilité, la conformité de ses chaussures de ski de randonnée à la présente Norme internationale en faisant référence à l'ISO 9253.

Annexe A
(informative)

Bibliographie

[1] ISO 5355:—¹⁾, *Chaussures de ski pour skis alpins — Caractéristiques de sécurité et essais.*

[2] ISO 5977:1982, *Chaussures de ski pour enfants — Zones de jonction pour fixations de skis alpins.*

[3] ISO 6289:1985, *Skis — Termes et définitions.*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9523:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a25ffc91-a77e-4a79-b43e-281340d6a8ba/iso-9523-1990>

1) À publier. (Révision de l'ISO 5355:1982.)

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9523:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a25ffc91-a77e-4a79-b43e-281340d6a8ba/iso-9523-1990>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9523:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a25ffc91-a77e-4a79-b43e-281340d6a8ba/iso-9523-1990>

CDU 685.316.92-053.8

Descripteurs: ski alpin, botte, tourisme, homme, femme, interface, fixation, dimension, caractéristique.

Prix basé sur 4 pages
